

Rapport annuel 1997

1. Le contexte en 1997

1.1. Europe

Les pays européens ont connu une année mouvementée. Ils ont été confrontés à des problèmes économiques, financiers et sociopolitiques ainsi qu'à des guerres civiles. La majorité des états européens ont connu un chômage croissant. De nombreux gouvernements ont certes réalisé que la situation précaire des finances publiques ne leur permettait plus de satisfaire aux exigences débordantes de l'état social, mais personne n'a voulu changer complètement de cap. Dans toute l'Europe, l'insatisfaction généralisée s'est traduite par d'innombrables manifestations parfois violentes des chômeurs, paysans, pêcheurs, chauffeurs de camion, étudiants, etc.

La présence imposante des USA a mis un terme aux hostilités dans les Balkans. Il a toutefois fallu plus d'efforts et de patience que prévu pour stabiliser la paix et mettre en place des structures démocratiques fiables. Au printemps, les grandes manifestations dans la capitale serbe de Belgrade ont persisté, sans que cela se soit soldé par des succès notables en matière de démocratisation.

Une guerre civile a secoué l'Albanie. Les états européens, dont la Suisse, ont réussi à éliminer le conflit dans le cadre de l'OSCE et à introduire une aide à la reconstruction.

La Grèce (membre de l'UE et de l'OTAN) et la Turquie (membre de l'OTAN) ont continué à s'affronter avec la même intransigeance à propos de la question de Chypre. La Turquie a riposté par des menaces d'invasion militaire aux projets d'armement de la partie de l'île qui est dominée par la Grèce.

Le terrorisme au pays basque et en Irlande du Nord a continué à faire de nombreuses victimes.

A proximité immédiate de l'Europe, en Algérie, des groupements islamiques fondamentalistes cherchent toujours à atteindre leurs objectifs en massacrant brutalement des civils.

L'OTAN a étendu sa zone d'influence à l'Est. Elle a passé avec la Russie un traité de sécurité. Dans le cadre d'une votation populaire, la Hongrie s'est prononcée en faveur d'une adhésion à l'OTAN. L'Union européenne (UE) fait preuve d'un optimisme béat en décidant son élargissement vers l'Est.

1.2. L'Union européenne (UE)

L'Union européenne a cherché à consolider sa politique commune, formulée dans le traité de Maastricht. Les grandes attentes fondamentales qui avaient été placées dans la révision du traité de l'Union (Traité de Maastricht) n'ont pas été remplies. Le sommet d'Amsterdam a montré clairement les limites de la construction de l'UE: les chefs de gouvernement ont reporté à des conférences ultérieures la réforme nécessaire des processus décisionnels qui s'imposent notamment en vue de l'élargissement à l'Est. En dépit d'une extension modeste des compétences du Parlement de l'UE, l'Union était également en 1997 loin d'un parlementarisme démocratique et a fortiori d'une séparation effective des pouvoirs. Amsterdam n'a pas permis de mettre en place une UE plus transparente et plus démocratique pour les citoyens et citoyennes. Au chapitre de la politique de l'emploi, il a fallu se contenter de déclarations d'intention. Le sommet a persisté à vouloir introduire l'Union monétaire dans les délais prévus.

Peu après la conférence intergouvernementale d'Amsterdam, la Commission de l'UE a présenté le programme de travail politique «Agenda 2000» qui définit les bases de l'élargissement de l'UE d'ici l'an 2006. Les réformes ont pour but d'améliorer les secteurs politiques internes et la situation financière de l'Union. Entre-temps, même des milieux gouvernementaux allemands ont manifesté leur mécontentement concernant les contributions nettes élevées qui sont payées à Bruxelles, ce qui a une fois de plus incité l'Espagne à proclamer qu'elle n'allait en aucun cas tolérer la suppression de paiements (subventions) de la part de l'UE. Sous prétexte d'une concurrence loyale et de la création

d'emplois, il est prévu d'harmoniser la fiscalité dans l'espace de l'UE, en supprimant ce qu'on appelle les paradis fiscaux (Luxembourg, les îles britanniques de la Manche). En réalité, il s'agira principalement de renflouer par des recettes supplémentaires les caisses trop sollicitées des états afin de garantir le maintien de la politique de subventionnement pratiquée par l'UE. La politique de l'UE a ignoré les causes du problème. Le capital et les entreprises quittent en effet leur implantation quand les charges fiscales ne sont plus supportables. L'année passée aussi, les institutions et observateurs internationaux ont critiqué les charges fiscales trop élevées et les charges salariales annexes. L'Agenda 2000 a exposé aux paysans les projets de réforme de l'agriculture. Les candidats à une adhésion avec une agriculture fortement développée, tels que par exemple la Pologne, vont continuer à mettre sous pression les paysans de l'UE et les finances de l'UE. Bruxelles souhaite adapter la politique agricole commune (PAC) aux règles de la globalisation des marchés. Les prix payés aux producteurs doivent par conséquent continuer à se rapprocher de ceux qui sont pratiqués sur le marché mondial. Pour pouvoir produire moins cher, l'agriculture européenne sera répartie rigoureusement en des zones d'agriculture (Sud) et des zones d'élevage de bétail (Nord). On est apparemment prêt à accepter l'augmentation des transports de marchandises par la route que cela entraînera. On n'annonce toutefois pas comment on compte financer les paiements directs aux agricultures européennes si variées, que préconise Agenda 2000.

Les rapports d'activité ont montré également en 1997 que le fossé structurel entre les différentes régions n'a pas diminué notablement, malgré des redistributions financières (subventions). En dépit de cette constatation, il est prévu de dépenser au cours des sept années à venir plus de 450 millions de francs dans le cadre de la politique de cohésion. Il est permis de douter que cette politique de nivellement vers le bas, déraisonnable et ignorant la réalité européenne, puisse effectivement créer des emplois stables. On constate en effet aujourd'hui déjà que les emplois sont anéantis par la destruction des structures sociales, économiques et culturelles en place.

Les politiciens de l'UE n'ont pas cessé d'appeler de leurs vœux l'introduction de l'Union économique et monétaire (UEM) en dépit du scepticisme et des critiques exprimés par les milieux d'experts économiques, financiers et sociopolitiques. Les responsables de l'UE ont jugé que les mesures qui ont été prises par les participants potentiels à l'Euro pour remplir les critères de convergence ont été couronnées de succès. Bien que, dans la phase des préparatifs à l'introduction de l'Euro déjà, on ait eu recours à d'innombrables astuces comptables pour créer la stabilité de la monnaie unique, les faiseurs de l'Euro prédisent que les critères de stabilité vont continuer à être respectés par les différents gouvernements, même après l'introduction de l'Euro. A l'occasion d'un exposé devant le Parlement européen, le président de la commission de l'UE Santer a dit à l'intention des états qui ne participeront pas à la monnaie unique, à savoir la Grande-Bretagne, la Suède et le Danemark, qu'ils devaient eux-mêmes réfléchir aux avantages et inconvénients que comporte le fait de «s'exclure soi-même d'une équipe gagnante».

Le sommet spécial du Luxembourg a décidé qu'on allait entamer immédiatement les négociations d'adhésion à l'UE avec la Hongrie, la Pologne, l'Estonie, la République tchèque et la Slovénie et commencer celles avec Chypre six mois après la fin de la conférence intergouvernementale. L'UE a reporté à plus tard les négociations avec la Roumanie, la Slovaquie, la Lettonie, la Lituanie et la Bulgarie. La Turquie doit elle aussi rester dans la salle d'attente.

Corrigé des fluctuations saisonnières, le taux de chômage dans l'UE a été de 10,7 pour cent. Le taux de chômage des personnes de moins de 25 ans a été de 21,1 pour cent. Les chiffres n'ont diminué que de 0,1 resp. 0,7 pour cent, par rapport à l'année précédente. Concrètement, cela signifie que dans l'espace de l'UE, près de 20 millions de personnes, dont près de 5 millions de jeunes, sont sans travail.

Ceux qui se sont penchés en 1997 sur la vie de tous les jours de l'UE ont pu constater que les citoyens et citoyennes sentent de plus en plus l'impact du pouvoir central de Bruxelles. Alors que les gardiens de la concurrence à Bruxelles ont évalué les grandes fusions et amendé les infractions à la législation sur la concurrence, l'activisme régulateur parfois incompréhensible et dépassé, qui fait penser à une économie planifiée, a étouffé de plus en plus la concurrence prometteuse et nécessaire pour l'Europe. Pendant les rencontres au sommet et les rencontres spéciales, les responsables de l'UE n'ont fait que décider de continuer à développer les politiques communes en étendant encore davantage le pouvoir central.

L'Union européenne a été de la sorte en contradiction flagrante avec le besoin des personnes et de l'économie d'exploiter leurs potentiels dans un cadre le plus libéral possible. Elle a été également en contradiction avec l'idée européenne, en discriminant et excluant d'autres pays européens (dont la Suisse) par sa politique trop dogmatique et unilatérale.

1.2. En Suisse

L'année politique a été marquée par des attaques de plus en plus violentes contre la Confédération en raison de ses agissements pendant la Deuxième guerre mondiale. Cette pression de l'extérieur a révélé l'incapacité de notre gouvernement sur le plan de la politique intérieure, incapacité qui s'est traduite par différents événements embarrassants. Les revendications et accusations de plus en plus grotesques d'organisations juives internationales, de certains états américains et de l'administration américaine ont très rapidement révélé des intentions de chantage. Le Conseiller fédéral Delamuraz a exprimé tout haut ce qu'une grande partie de la population pensait tout bas, en jugeant que ces comportements étaient des tentatives de chantage. Mais devant l'indignation des élites politiques internationales et nationales, qui a été soutenue et renforcée encore par l'arrogance péremptoire des médias suisses, il a finalement été contraint de se rétracter. Dès cet instant, notre gouvernement a été réduit au silence et il a dès lors été obligé de subir d'autres chantages. Dans ces conditions, il ne faut s'étonner ni du fait que des agissements insignifiants et égoïstes d'un vigile à Zurich aient été montés en épingle et présentés comme un aveu national, ni de la manière cavalière dont les autorités fédérales ont laissé tomber aux USA notre ambassadeur émérite Carlo Jagmetti. Dans l'optique actuelle, ces agissements sont d'autant plus graves que les analyses et mises en garde de Jagmetti s'avèrent fondées. Au printemps, l'industrie, les assurances et les banques ont mis en place ce qu'on appelle le fonds de l'holocauste. La Banque nationale suisse a versé 100 millions de francs à ce fonds.

L'état souverain de la Suisse a continué à se laisser accuser par des organisations privées. Des villes et des états américains ont exprimé des menaces de boycottage. Le gouvernement américain a continué à jouer un double jeu. Mais l'ambassadrice américaine en Suisse n'a jamais été convoquée par le gouvernement suisse au Palais fédéral pour éclaircir les principes de droit international public. Dans la session de mars, Arnold Koller, président de la Confédération, a lancé l'idée d'une fondation de solidarité. Il fallait activer une partie des réserves d'or nationales et mettre les gains qui en résulteraient à la disposition de ceux qui, en Suisse et à l'étranger, se trouvent dans la misère. Alors que, sur le plan interne suisse, cette idée était présentée comme une vision d'avenir décisive, l'étranger a interprété tout simplement ce projet comme un aveu de culpabilité pour les agissements de la Confédération pendant la Deuxième guerre mondiale.

Au début du mois de mai, l'administration américaine a publié le premier rapport de son secrétaire d'Etat Eizenstat qui avait pour mandat de juger le problème de la Suisse pendant la Deuxième guerre mondiale. Ce rapport gouvernemental ne contenait pas d'informations en rapport avec les événements historiques. En revanche, dans l'avantpropos, Eizenstat s'en est pris massivement à la neutralité suisse, qualifiée d'immorale. Eizenstat a également traité la politique suisse dans l'après-guerre de légaliste et par conséquent d'immorale. La puissance mondiale des USA a reproché au petit état qu'est la Suisse de s'être référé au droit international en vigueur et d'en avoir tiré des «avantages».

Le rapport Eizenstat était en revanche l'occasion de rappeler d'une part les grands mérites de la génération du service actif et de rendre hommage à la fermeté dont les négociateurs de l'époque, placés sous l'égide du ministre Walter Stucki, ont fait preuve dans le cadre des l'Accords de Washington parfaitement valides sur le plan du droit international et qui furent signés après la fin de la guerre. Contrairement à ce qui se passe actuellement, les responsables de l'époque savaient faire respecter les droits, les intérêts et la renommée de la Confédération helvétique.

La politique officielle de 1997 a été justifiée et encouragée par des sommités intellectuelles. Le professeur Jean Ziegler a gagné son argent avec un livre rempli de mensonges sur la Suisse et s'est pavané à l'étranger en dégustant l'attention qu'on lui a accordée. Le professeur Muschg, auteur du livre «Auschwitz se trouve en Suisse», a donné son soutien à l'argumentation du Conseil fédéral pour la mise en place d'un fonds de solidarité et a bénéficié de l'attention personnelle du Conseiller fédéral Villiger. Tanner, qui véhicule des idées communistes et socialistes, s'est fait élire à Zurich professeur

en histoire dans le but de donner enfin le coup de grâce au «Sonderfall» de la Suisse. Les armes de cette coalition de précurseurs, de jeunes historiens, de milieux artistiques et intellectuels déracinés et de journalistes élitaires viennent s'ajouter à celles de la classe politique. Les arguments invoqués par le Conseil fédéral en faveur d'une adhésion à l'UE et ceux de l'activisme destructeur des intellectuels s'avèrent parfaitement complémentaires. Les deux camps se sont fixés pour but de démolir les fondements spirituels de la Confédération. En 1997 aussi, leur objectif était de continuer à relativiser la neutralité, à «objectiver» (à savoir restreindre) la démocratie directe, à qualifier la politique économique et monétaire autonome d'asociale et à présenter l'indépendance de notre pays comme un mythe auquel s'adonne une majorité de citoyens considérés comme rétrogrades. Les commandants et conférenciers n'ont eu de cesse de rabâcher aux membres de l'armée que notre pays ne peut plus se défendre par ses propres moyens. C'est dans ce contexte que le gouvernement et certains chefs de département ainsi qu'une majorité parlementaire veulent imposer une révision de la Constitution, conclure des accords bilatéraux avec l'UE, obtenir par la force une adhésion à l'ONU et un nouveau rapprochement de l'OTAN, solidariser la fortune de la Banque nationale, réduire les effectifs de l'armée et les rendre exportables, commémorer le 150e anniversaire de l'Etat fédéral, préparer l'exposition nationale EXPO 2001, etc.

Les négociations bilatérales avec l'UE ont connu le déroulement habituel. La presse n'avait qu'à publier alternativement les manchettes «Conclusion en vue» et «Négociations bloquées». En 1997 non plus, on n'est pas arrivé à des résultats officiels concrets au niveau des différents dossiers. Mais le Conseil fédéral sera sans doute prêt à faire de nouvelles concessions dans le secteur de la libre circulation des personnes et des transports terrestres. Il était particulièrement révélateur de noter à cette occasion à quel point l'UE n'est elle-même pas au clair sur l'attitude à adopter. Par exemple, l'Autriche, membre de l'UE, a réagi nerveusement aux négociations du dossier des transports avec la Suisse, parce qu'elle craint, en dépit de son droit de codécision «légendaire» au sein de l'UE, qu'elle puisse se trouver dans une position moins favorable que la Suisse indépendante.

2. L'ASIN

2.1. Les activités pendant la période sous rapport

Les activités de l'ASIN ont été déployées en deux secteurs distincts. Un secteur externe a englobé les présences dans le public. Sur ce plan, nos activités ont culminé dans la conférence de presse du 5 décembre 1997 à Berne consacrée au thème «5 ans après le rejet de l'EEE». Il s'agissait de faire le point de la situation et de montrer quels ont été effectivement les développements après le non historique de 1992. Les prophéties des partisans de l'UE ont été démenties par les faits. Les conditions-cadre de l'économie ne se sont pas détériorées suite au rejet de l'EEE. La prospérité, le niveau des taux d'intérêt et la situation politique de la Suisse sur le plan international n'ont guère souffert, contrairement à ce que les partisans de l'UE nous avaient annoncé. Cette conférence de presse a trouvé un grand écho. Le Comité de l'ASIN a décidé d'envoyer aux citoyens suisses le point de la situation «5 ans après le rejet de l'EEE» sous forme d'une brochure tout ménage. Cet envoi à grande échelle a eu lieu entre Noël et Nouvel-An. Cette action a suscité un grand soutien à la cause de l'ASIN. Même les réactions négatives doivent être considérées dans une optique favorable, car elles nous donnent des renseignements assez fiables sur les arguments des partisans de l'UE et leur compréhension de la démocratie.

Un site ASIN sur Internet en langue allemande a été créé en temps utile pour la conférence de presse. Le nombre des nouvelles inscriptions par Internet montre que cette démarche a été effectuée au bon moment. D'ici à la fin du mois de mars, les versions française et italienne de ce site vont être installées sur Internet.

Dans deux éditions du journal des Suisses de l'étranger «Revue Suisse», l'ASIN a lancé en quatre langues des annonces sur le thème «la Suisse pendant la Deuxième guerre mondiale». Cette action a trouvé un grand écho. D'innombrables Suisses de l'étranger ont remercié l'ASIN de son attitude claire, ouverte et confiante en soi. Différents commentaires nous ont appris à quel point nos compatriotes à l'étranger se sentent littéralement trahis par la Suisse officielle.

Sur le plan interne, nous avons continué à nous consacrer en priorité au recrutement de nouveaux membres. Le succès du concours de recrutement de nouveaux membres de 1996 a incité le Comité a

lancer une action similaire en 1997. Elle a permis à l'ASIN de recruter un grand nombre de nouveaux membres, donateurs et sympathisants.

En été, le concours de logo a été publié. Il avait pour objectif de compléter l'image de l'ASIN dans le public par un logo percutant. A cette occasion aussi, l'engagement des membres a été impressionnant. Le logo sera présenté le 9 mai 1998 à l'occasion de l'assemblée générale.

Le Comité et le secrétariat profitent de cette occasion pour remercier tous les membres, donateurs et sympathisants de leur engagement infatigable.

2.2. Effectif de membres

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Membres-ord.	12 623	13 625	14 036	15 549	17 841	21 094
Donateurs	1 924	2 326	2 830	2 856	2 590	2 815
Sympathisants	1 683	2 430	3 179	3 946	4 100	7 328
Total	16 230	18 381	20 045	22 351	24 531	30 287

Le nombre des membres, donateurs et sympathisants inscrits a de nouveau augmenté dans l'exercice écoulé. Après déduction des sorties habituelles, l'effectif des membres présente une augmentation nette de 5756 personnes. Au 28 février 98, il était donc de 30287 personnes. Cette augmentation nette des membres s'explique par différentes raisons. D'une part, le succès remporté par le concours de recrutement de nouveaux membres y a contribué pour beaucoup et de l'autre, l'expédition du tout ménage «La Suisse et l'Europe», qui fait le point de la situation après le rejet de l'EEE, nous a valu un grand nombre de nouvelles adhésions. Mais, en 1997, le principal motif de cette augmentation de notre effectif de membres a une fois de plus été le comportement de la classe politique vis-à-vis de notre pays et de la population.

Les citoyens et citoyennes suisses se rendent de plus en plus compte à quel point l'engagement sans compromis de l'ASIN en faveur de l'indépendance, de la neutralité, de la démocratie directe et des droits de liberté est nécessaire. Il s'agit en définitive aussi de défendre contre les attaques injustifiées l'honneur de la Confédération et notre héritage historique.

2. 3. Les comptes de l'année et le bilan

Comptes annuels et bilan 1997

	Comptes 1996	Comptes 1997
Recettes		
Cotisations et dons	1 320 462.76	1 289 069.38
Intérêts	88 859.95	109 630.90
	1 409 322.71	1 398 700.28
Dépenses		
Propagande, publicité	339 526.15	368 123.60
Lettres aux membres, presse	255 235.80	301 335.92
Actions spéciales	98 232.70	155 782.70
Amortissements	8 441.15	26 730.65
Divers	52 057.00	72 440.40
	753 492.80	924 413.27
Récapitulation		
Total des recettes	1 409 322.71	1 398 700.28
Total des dépenses	753 492.80	924 413.27
Excédent des recettes	655 829.91	474 287.01

Bilan au 31 décembre 1997

Caisse	470.75	
CCP	102 613.89	
Gewerbekasse Bern	877 469.90	
Papiers valeurs	2 064 030.05	
Postes créditeurs	383 870.80	
Installations informatiques, mobilier	42 205.25	
Créditeurs		40 140.20
Fonds spécial		52 961.65
Capital		3 032 058.79
	3 125 160.64	3 125 160.64

* Impôt anticipé

L'Assemblée générale du 11.5.96 a décidé de laisser les cotisations annuelles pour 1997 inchangées à savoir: Fr. 35.- par membre, Fr. 50.- par couple, Fr. 100.- par donateur et montant à bien plaisir pour les sympathisants.

Aucune activité spéciale n'ayant dû être déployée en 1997 en vue de votations, les recettes ont été légèrement plus faibles qu'en 1996. En dépit de cette constatation, un bénéfice net de Fr. 474287.01 a pu être dégagé. Cela nous a permis de continuer à augmenter les moyens financiers disponibles pour les affrontements politiques à venir.

Les dépenses ont été dans l'ensemble conformes aux chiffres budgétisés. Une augmentation régulière du nombre de nos membres et un plus grand nombre de commandes ultérieures ont nécessité des tirages plus élevés des Bulletins d'information, ce qui a entraîné des charges plus élevées pour le compte des «Lettres aux membres». Les frais de port ont eux aussi augmenté,

notamment en raison d'une demande nettement plus forte de matériel d'information et de publicité. Les annonces publiées dans le journal des Suisses à l'étranger «Revue Suisse», la distribution de tracts à une grande échelle, le financement de manifestations organisées par les points d'appui cantonaux de l'ASIN et la publication sous forme de brochure des exposés «La Suisse et la Deuxième Guerre mondiale – une mise au point» et «La Suisse et le rapport d'Eizen-stat» tenus par Christoph Blocher, conseiller national, ont grevé en complément les postes «Propagande/publicité» et «Actions spéciales». En comparaison à ceux de l'année précédente, les amortissements ont été plus élevés en raison du développement de l'équipement informatique du secrétariat de l'ASIN et du commencement de l'exploitation du site ASIN sur Internet. Il a fallu par ailleurs avoir recours à des collaborateurs à temps partiel supplémentaires pour traiter les nouvelles inscriptions et les commandes de matériel, ce qui a entraîné des dépenses plus élevées sous la rubrique «Divers».

Les dépenses pour le grand envoi de la brochure «La Suisse et l'Europe», point de la situation après le rejet de l'EEE, publiée à un tirage de 3,6 millions exemplaires, ne seront prises en considération que dans les comptes de l'année 98, en raison des factures qui ne nous ont été adressées que cette année. Le coût global de cette expédition tout ménage se monte à Fr. 810000.-. Le président de l'ASIN a pris à sa charge Fr. 600000.- et l'ASIN a participé aux frais avec un montant de Fr. 210000.-.

Le Comité remercie cordialement les membres, donateurs et sympathisants de leur engagement financier en faveur de l'ASIN. Toute contribution, aussi modeste soit-elle, est particulièrement bienvenue, car nous en avons un besoin urgent pour pouvoir affronter avec succès le pouvoir excessif des partisans de l'UE/EEE.

2.4. Assemblée générale

700 membres de toutes les régions du pays ont assisté à la 12e Assemblée générale ordinaire du 26 avril 97. Cette séance a été consacrée au thème de la révision de la Constitution fédérale. On s'est notamment penché sur la réforme des droits populaires et plus particulièrement sur le référendum s'appliquant aux traités internationaux. Le professeur Walter Kälin, spécialiste du droit international à l'Université de Berne, a analysé le développement historique du référendum s'appliquant aux traités internationaux et il a expliqué son attitude dans le cadre de la réforme constitutionnelle. Il s'est opposé à un élargissement obligatoire du référendum s'appliquant aux traités internationaux. Mais l'ASIN se voit contrainte de revendiquer un tel élargissement du référendum pour mettre de la sorte le holà à la restriction permanente de la capacité d'agir de notre état par des obligations internationales qui sont de plus en plus contractées sans qu'on ait consulté les citoyens.

A l'occasion de ses séances, le Comité s'est penché longuement sur ce thème. Il est arrivé à la conclusion qu'il faut demander un élargissement du référendum contre les traités internationaux afin que les traités internationaux entraînant une modification de la Constitution soient soumis obligatoirement au verdict du Souverain et que ceux qui comportent une modification de la législation lui soient soumis facultativement.

La révision des droits populaires prévue par le Conseil fédéral a été commentée par Hans Fehr, conseiller national, UDC/ZH (contre) et Aldo Lombardi, chef du Service Révision totale de la Constitution fédérale (pour).

L'Assemblée générale de l'ASIN a décidé à l'unanimité, sous forme de prise de position, de rejeter l'augmentation du nombre des signatures nécessaires pour l'initiative et le référendum, préconisée dans le message concernant une nouvelle constitution fédérale du 20 novembre 1996. Elle s'oppose également à l'élargissement du référendum en matière de traités d'état, parce qu'il est jugé insuffisant.

Le conseiller national Christoph Blocher, président de l'ASIN, a insisté dans son point de la situation sur les problèmes posés par l'attitude du Conseil fédéral face aux attaques dirigées contre la Suisse en raison de son comportement pendant la Deuxième guerre mondiale. Il a souligné par ailleurs les décisions de l'Assemblée générale de soit soutenir, soit lancer le référendum en cas d'accords bilatéraux indignes avec l'Union européenne, notamment en ce qui concerne les dossiers de la libre circulation des personnes et des transports terrestres.

M. Christan Schmid de Niederried près de Kallnach (canton de Berne) a été élu par l'Assemblée générale comme nouveau membre du Comité. Il succède à Monsieur Gion Schwarz, membre du Grand Conseil, Grisons.

2.5. Comité

Le Comité s'est réuni à quatre reprises pendant les sessions fédérales à Berne. En dehors des objets figurant à l'ordre du jour, les membres du Comité se sont penchés sur la situation de notre pays en matière de politique d'intégration et intérieure. A cet effet, on a également fait appel à des délégués du Département fédéral des affaires étrangères. Le Comité a confirmé l'attitude de l'Assemblée générale et décidé lui aussi de ne pas donner son soutien à l'initiative «Négociations d'adhésion à l'UE: que le peuple décide!». Ce projet est en contradiction avec le règlement des compétences en vigueur. L'initiative a été rejetée par les citoyens et les cantons.

Pour contrer les attaques étrangères violentes et pour suppléer au manque de réaction de la part de notre gouvernement, le président de l'ASIN, Christoph Blocher, conseiller national, a tenu deux exposés très remarquables. L'exposé de Zurich, intitulé «La Suisse et la Deuxième guerre mondiale, une mise au point», a été tenu le 1er mars 97 à Oerlikon. Le 21 juin 1997, le conseiller national Blocher a réagi aux reproches injustifiés et en partie faux du secrétaire d'État américain Eizenstat en tenant un exposé intitulé «La Suisse et le rapport Eizenstat».

Les deux exposés ont été traduits en langues française, italienne et anglaise. Ces textes ont pu être consultés dans le monde entier par Internet.

Les brochures publiées par l'ASIN, l'UDC du canton de Zurich et les éditions «Schweizerzeit» ont atteint un tirage de 120000 exemplaires pour le discours zurichois et un tirage de 100000 exemplaires pour le discours bernois.

Les réactions et la grande demande de la part de nombreux Suisses de l'étranger et étrangers ont montré que ces mises au point répondaient à un grand besoin. Ces deux manifestations ont eu pour conséquence que le Conseil fédéral fait désormais preuve de plus de prudence face aux attaques et revendications. De plus, les services étatiques officiels aux USA, en Grande-Bretagne et en Israël ont adopté un comportement nettement plus réservé et objectif.

A l'occasion de la conférence de presse «5 ans de non à l'EEE» du 5 décembre 97, l'ASIN a confirmé sa position quant à la question de l'intégration: «Non» à une éventuelle répétition de la votation sur l'EEE, «Non» à une adhésion à l'UE et «Non» à des accords bilatéraux qui comportent la libre circulation des personnes dans l'UE et le trafic de transit illimité pour les camions de 40 tonnes.

En 1997, il s'agissait également de rester calme en vue des confrontations futures, déterminantes pour notre avenir, de garder le sens des priorités et de concentrer par conséquent les réserves financières et personnelles de l'ASIN.

Pendant l'exercice, l'ASIN a eu des contacts avec les organisations suivantes: Association des jeunes pour l'avenir de la Suisse (AJAS), Association des entrepreneurs contre une adhésion à l'UE/EEE, Comité contre une adhésion à l'EEE/UE (dès le 7.2.98: Comité «Suisse libre et consciente de sa valeur»), Action service actif; Schweizerzeit-Verlags AG; L'Equipe.

2.6. Le secrétariat

Le secrétariat a continué son travail avec le même personnel. L'augmentation de notre effectif des membres a rendu nécessaire une modernisation de notre système informatique. A la fin de l'année, l'installation du nouveau matériel informatique et de nouveaux logiciels a commencé. Ils augmentent nos capacités et nous permettent d'engager du personnel supplémentaire. L'augmentation de notre effectif de membres entraîne pour nous également plus de travaux administratifs. Le secrétariat doit être renforcé en vue des conflits politiques à venir et pour traiter les questions complexes en matière de politique étrangère. A la fin du mois de janvier 98, le Comité a désigné Monsieur Hans Fehr,

conseiller national, comme directeur à plein temps. Le précédent directeur intérimaire, Werner Gartenmann, conserve un emploi à mi-temps et soutient le directeur en assumant la fonction de remplaçant.

2.7. Les points de soutien dans les cantons

Nos collaborateurs dans les cantons se sont réunis à quatre reprises à Berne. Ces séances ont été consacrées en priorité à l'information sur la situation en matière de politique d'intégration et à la continuation du recrutement de nouveaux membres. Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que nous avons réussi à continuer à consolider la situation en Suisse romande. Les piliers actuels de notre action permettront un nouveau développement des activités de l'ASIN. Les points de soutien aux Grisons et dans le Haut-Valais ont réussi à remettre en place leurs structures à la fin de l'automne et à reprendre de la sorte leur activité. Les collaborateurs actifs dans les cantons ont assumé également en 1997 une partie importante des activités de l'ASIN.

Nous leur en sommes très reconnaissants et nous les en remercions ici très cordialement.

2.8. Publications

En 1997, les Bulletins d'information No 56, 57, 58 et 59 ont été publiés. 1997 fut une véritable année record pour notre bulletin aux membres. Des commandes ultérieures (également par des classes d'école et des entreprises industrielles à l'intention de leurs collaborateurs!) ont nécessité une augmentation du tirage à actuellement 30'000 exemplaires par édition. Le texte de la conférence de presse du 5 décembre 97 a été envoyé à tous les membres, donateurs et sympathisants sous forme d'édition spéciale de la lettre d'information avec le titre «Le point de la situation – 5 années après le non de la Suisse au Traité sur l'Espace économique européen (EEE)».

Brochures

Les rééditions suivantes ont eu lieu:

- Seulement version allemande: «Bundesrätliches Blendwerk – Die EU-Irreführung» de Willy Futterknecht
- Le tract ASIN «Libertés en danger»

Nouveaux titres:

- «La Suisse et l'Europe», point de la situation 5 années après le rejet de l'EEE, brochure tirée à 3,6 millions d'exemplaires et distribuée à tous les ménages suisses
- «La Suisse cède-t-elle désormais aux chantages?» point de la situation du Conseiller national Christoph Blocher à l'occasion de la 12e assemblée générale de l'ASIN du 26.4.97
- «La Suisse et la Deuxième guerre mondiale – une mise au point», exposé de Christoph Blocher du 1.3.97 à Oerlikon-Zurich
- «La Suisse et le rapport Eizenstat» exposé de Christoph Blocher du 1.6.97 à Berne
- Die Weltwoche: tirage à part «L'Union européenne ne survivra pas», interview avec l'historien britannique Lord Max Beloff
- Neue Zürcher Zeitung: Tirage à part «L'Europe fatiguée de l'intégration», point de la situation d'Ernst Friedrich Jung, ancien ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne

3. Conclusion

L'Action pour une Suisse indépendante et neutre peut passer en revue une année très active. Elle a réussi à augmenter encore le nombre de ses membres ainsi que ses réserves financières. L'engagement de ses membres est toujours intact.

Mais l'ASIN ne doit pas se reposer sur ses lauriers. Les années à venir vont demander à notre action des efforts immenses. Il s'agira de remporter plusieurs campagnes de votation.

L'ASIN doit non seulement nager à contre-courant du puissant internationalisme omniprésent. Ses membres sont exposés quotidiennement aux hostilités de ceux qui ne partagent pas leurs points de vue. Contrairement aux partisans de l'UE, ils doivent, pour pouvoir défendre efficacement leur cause, invoquer des arguments beaucoup plus percutants et faire preuve d'un engagement nettement supérieur.

Les négociations bilatérales peuvent déclencher des référendums et des campagnes de votation correspondantes. Le Conseil fédéral va réactiver la demande d'adhésion à l'UE; que les négociations bilatérales échouent ou aboutissent, le gouvernement s'en servira abusivement de prétexte pour revenir à la charge. De plus, le gouvernement et le Parlement devront d'ici quelque temps prendre position sur l'initiative d'adhésion à l'UE.

On prépare de nouveau une adhésion à l'ONU. La ruée des dirigeants de l'armée vers l'OTAN, au-delà du Partenariat pour la paix, est déjà programmée et les milieux politiques ne l'entravent que mollement.

Il s'agit par ailleurs d'empêcher une réduction des droits populaires dans le cadre de la révision de la Constitution.

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter! Assumons notre responsabilité et accomplissons avec un élan intact le mandat qui nous a été confié: la lutte pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Le Comité